

COMITE SYNDICAL

**Syndicat Mixte
pour le Schéma Directeur
de la Région de Strasbourg**

COMPTE-RENDU

**Séance du 23 février 2001
à
OSTWALD**

Etaients présents lors du comité syndical

- Monsieur **Roland RIES**, président
- Monsieur **Daniel HOEFFEL**, vice-président
- Monsieur **Bernard SCHREINER**, vice-président
- Madame **Danièle MEYER**
- Madame **Yveline MOEGLIN**
- Monsieur **René ARLEN**
- Monsieur **Roger BAUMERT**
- Monsieur **Yves BELLER**, suppléant de Monsieur Jean-Claude SCHMITT
- Monsieur **Jean-Marie BEUTEL**
- Monsieur **Yves BUR**
- Monsieur **Jean-Claude DARTEVELLE**, suppléant de Monsieur Daniel HOEFFEL
- Monsieur **Jean-Richard DIEBOLT**
- Monsieur **Bernard EGLES**, suppléant de Monsieur Paul SCHMITT
- Monsieur **Erwin FESSMANN**
- Monsieur **Jean-Michel GALEA**, suppléant de Monsieur Théo SCHNEE
- Monsieur **Charles GROSSKOST**, suppléant de Monsieur Antoine SCHALL
- Monsieur **Jacques HELFTER**
- Monsieur **Bernard INGWILLER**
- Monsieur **Laurent KAPPLER**, suppléant de Madame Danièle MEYER
- Monsieur **Constant KLEIN**
- Monsieur **Jean KLOTZ**
- Monsieur **Xavier MULLER**
- Monsieur **Constant REIBEL**
- Monsieur **Antoine SCHALL**
- Monsieur **Jean-Claude SCHMITT**
- Monsieur **André SCHNEIDER**, suppléant de Monsieur André KLEIN-MOSSER
- Monsieur **Justin VOGEL**
- Monsieur **Gérard WENDLING**, suppléant de Monsieur Hubert STEINMETZ

- Monsieur **Marc WILHELM**
- Monsieur **Jean-Daniel ZETER**
- Monsieur **René CLAUSS**, Trésorier
- Monsieur **Joël FABERT**, Directeur de l'A.D.E.U.S.
- Madame **Colette KOENIG**, ADEUS
- Monsieur **Christian MEYER**, ADEUS
- Monsieur **Michel REVERDY**, Directeur du Syndicat Mixte
- Madame **Nathalie LOEFFLER**, Assistante

Etaient excusés

- Madame **Nicole DREYER**, suppléante de Madame Marie-Hélène GILLIG
- Madame **Francine FROMENT**, suppléante de Monsieur Gaston SCHMITT
- Madame **Marie-Hélène GILLIG**
- Madame **Martine JUNG**, suppléante de Monsieur Jean-Charles QUINTILIANI
- Madame **Anne SCHUMANN**, suppléante de Monsieur Robert GROSSMANN
- Monsieur **Jacques BIGOT**, vice-président
- Monsieur **Bernard DOSSMANN**, suppléant de Monsieur Alfred MULLER
- Monsieur **Norbert ENGEL**
- Monsieur **Jean-Pierre FREANI**, suppléant de Monsieur Michel SCHMITT
- Monsieur **Claude FROEHLI**, suppléant de Monsieur Jacques BIGOT
- Monsieur **Alain GARCIA**
- Monsieur **Francis GRIGNON**
- Monsieur **Robert GROSSMANN**
- Monsieur **François GUICHARD**
- Monsieur **Robert HERRMANN**
- Monsieur **Hubert HOFFMANN**
- Monsieur **Gérard KAMMERER**
- Monsieur **Alain KAUFF**
- Monsieur **Claude KERN**, suppléant de Monsieur Marc MOSER

- Monsieur **André KLEIN-MOSSER**
- Monsieur **Michel KRIEGER**, suppléant de Monsieur Claude KUNZ
- Monsieur **Claude KUNZ**
- Monsieur **Claude LIENHARD**, suppléant de Monsieur Roland RIES
- Monsieur **Claude MARTY**
- Monsieur **Jean-Pierre MEHN**
- Monsieur **Aziz MELIANI**, suppléant de Monsieur François GUICHARD
- Monsieur **Alfred MULLER**
- Monsieur **Gérard NICOLAS**, suppléant de Monsieur Xavier MULLER
- Monsieur **Serge OEHLER**, suppléant de Monsieur Robert HERRMANN
- Monsieur **Hubert OSTERMANN**
- Monsieur **Robert PFRIMMER**, suppléant de Monsieur Claude MARTY
- Monsieur **Jean-Charles QUINTILIANI**
- Monsieur **Jean-Claude RICHEZ**, suppléant de Monsieur Norbert ENGEL
- Monsieur **Albert RITTER**, suppléant de Monsieur Alain GARCIA
- Monsieur **Roland SCHAAL**
- Monsieur **Gaston SCHMITT**
- Monsieur **Michel SCHMITT**
- Monsieur **Paul SCHMITT**
- Monsieur **Théo SCHNEE**
- Monsieur **Hubert STEINMETZ**
- Monsieur **Sébastien ZAEGEL**, suppléant de Monsieur Gérard KAMMERER
- Monsieur **Jean WALINE**, Conseiller Général
- Madame **Fabienne KELLER**, Vice-présidente de la Région Alsace

Monsieur Jean-Marie BEUTEL souhaite, en tant que Maire d'Ostwald, la bienvenue à tous les membres du comité syndical dans sa commune.

Monsieur Roland RIES le remercie de ses mots de bienvenue, et indique que le comité syndical se réunit pour la dernière fois de cette mandature. Il précise que c'est une réunion importante, le bilan d'un peu plus d'une année de travail des 5 commissions étant présenté.

Monsieur Roland RIES rappelle ensuite l'ordre du jour de la réunion :
Examen et adoption du compte de gestion et du compte administratif
Bilan des travaux des 5 commissions

A – Présentation du compte de gestion 2000

Monsieur Roland RIES propose d'examiner le projet de délibération qui a été distribué en séance et qui ne diffère du projet initial, envoyé par courrier aux membres du Syndicat Mixte, que par l'aspect formel. En effet, il y a lieu de séparer l'approbation du compte de gestion de celui du compte administratif.

Le projet de délibération qui est présenté en séance est conforme au compte de gestion établi par les services de M. René CLAUSS, Trésorier du Syndicat Mixte.

Il est proposé au comité syndical d'adopter le projet de délibération suivant :

*Le comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré*

Vu les comptes présentés par M. René CLAUSS, Trésorier du Syndicat Mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2000 au 31 janvier 2001

Vu les budgets primitif et supplémentaire, ainsi que la décision modificative de l'exercice 2000

Statuant sur les opérations de l'exercice 2000, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constata que les opérations effectuées pendant la gestion 2000 se présentent comme suit :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	343 090,56 Frs	Titres émis	16 206,00 Frs
	soit 52 303,82 €		soit 2 470,58 €
		Résultat de l'exercice	-326 884,56 Frs
			soit -49 833,22 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Mandats émis 3 610 554,60 Frs
soit 550 425,50 €

Recettes

Titres émis 4 061 216,78 Frs
soit 619 128,51 €
Résultat de l'exercice 450 662,18 Frs
soit 68 703,01 €

*Adopté par le comité syndical
en date du 23 février 2001*

B – Présentation du compte administratif 2000

Après approbation du compte de gestion, M. Roland RIES propose ensuite d'adopter le compte administratif 2000 du Syndicat Mixte. Il rappelle que les chiffres de celui-ci concordent avec ceux du compte de gestion précédemment approuvé.

M. Roland RIES, ne prenant pas part au vote, passe la parole à M. Daniel HOEFFEL, vice-président du Syndicat Mixte, pour présenter le projet de délibération (distribué également en séance) relatif à l'approbation du compte administratif.

*Le comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du Syndicat Mixte

approuve le compte administratif du Syndicat Mixte pour le Schéma Directeur de la Région de Strasbourg pour l'exercice 2000 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	657 462,74 Frs	100 229,55 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	687 994,05 Frs	104 884,02 €
65 Autres charges de gestion courante	2 175 000,00 Frs	331 576,61 €
67 Charges exceptionnelles	81 994,81 Frs	12 500,03 €
68 Dotations aux amortissements et provisions	8 103,00 Frs	1 235,29 €
TOTAL	3 610 554,60 Frs	550 425,50 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	4 061 216,78 Frs	619 128,51 €
TOTAL	4 061 216,78 Frs	619 128,51 €

<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>450 662,18 Frs</i>	<i>68 703,01 €</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>1 031 116,21 Frs</i>	<i>157 192,65 €</i>
<i>Résultat cumulé</i>	<i>1 481 778,39 Frs</i>	<i>225 895,66 €</i>

*Adopté par le comité syndical
en date du 23 février 2001*

C – Bilan des travaux des commissions

M. Roland RIES indique qu'un bilan est toujours un moment important dans la vie d'un projet. D'abord parce qu'il permet de se remémorer tout le travail déjà entrepris, ensuite parce qu'il débouche sur des perspectives nouvelles.

Il propose que chaque président de commission, assisté des animateurs de l'ADEUS, présente brièvement les travaux concernant sa commission.

Il signale d'ailleurs qu'aucun retard n'est pris par rapport aux objectifs fixés le 18 octobre 1999 à Dossenheim-Kochersberg. En effet, le premier bilan de l'état des lieux n'était prévu qu'en septembre 2001 pour valider les études préalables au livre blanc transfrontalier.

M. Roland RIES rappelle que dans le cadre du Schéma Directeur de la Région de Strasbourg, une quarantaine de réunions ont eu lieu. Pour mémoire :

- 8 réunions du comité syndical
- 4 réunions du Bureau du Syndicat Mixte
- 5 réunions de la commission « Mobilité »
- 4 réunions de la commission « Habitat »
- 6 réunions de la commission « Economie »
- 6 réunions de la commission « Environnement »
- 5 réunions de la commission « Coopérations »
- 2 réunions du comité politique de pilotage transfrontalier

L'ensemble des réunions préparatoires ainsi que celles consacrées au seul devenir des secteurs autour de l'aéroport ne figurent pas dans ce décompte.

Selon M. Roland RIES, l'intérêt principal des commissions de travail a été de rassembler, autour d'un thème chaque fois différent, les élus, les personnes publiques associées, les partenaires divers et invités.

A partir de cet état des lieux, des questionnements peuvent être posés, des enjeux peuvent être établis, des orientations prises.

M. Roland RIES passe la parole à M. Constant REIBEL, président de la commission « Transport, Mobilité » (avec M. Michel MESSELIS de l'ADEUS). M. Christian MEYER expose ensuite les travaux de la commission « Habitat/Forme urbaine », puis Mme Yveline MOEGLIN ceux de la commission « Economie » (avec Mme Colette KOENIG de l'ADEUS). Mme Danièle MEYER présente le bilan des travaux de la commission

« Environnement » qu'elle a présidé, et M. Jean KLOTZ, assisté de M. Joël FABERT, directeur de l'ADEUS, fait de même pour la commission « Coopérations ».

Nota : est distribué en réunion un document de 200 pages qui est en fait la compilation de toutes les fiches de synthèse produites dans les 5 commissions de travail.

DEBAT

A la suite de l'exposé des travaux des commissions, M. Roland RIES ouvre le débat sur le bilan de ces travaux.

La question transversale qui résume la phase actuelle (et qui amorcera les discussions futures) pourrait être « **Quel modèle de développement urbain voulons-nous ?** ».

Pour M. RIES, on ne peut pas laisser notre région se développer selon des directions qui peuvent conduire dans des impasses. Par exemple, le constat de l'augmentation de la mobilité (+25% en moins de 10 ans) pose le choix de l'obligation de continuer à créer de nouvelles infrastructures, ou alors de mieux répartir les nouvelles zones d'activités, d'emplois, d'habitats et d'équipements publics.

M. Jean-Daniel ZETER note que, mise à part la 5^{ème} commission, 3 commissions semblent conduire à des positions « défensives » (Mobilité, Habitat, Environnement), alors que la commission Economie paraît être plus « offensive ». Il pose la question « quantitative » du développement, et estime que, si développement il doit y avoir, celui-ci ne soit plus sur la seule agglomération elle-même, ce qui engendrerait de nouveaux problèmes.

M. Daniel HOEFFEL voit plutôt se dessiner, à la suite des exposés, un axe « Economie/Transport », au caractère assez dynamique, et une conjonction « Habitat/Environnement » dont une des caractéristiques serait la préservation de l'espace.

Sur la question du développement économique évoquée par M. Jean-Daniel ZETER, M. RIES ne pense pas qu'on puisse refuser le développement global d'une région. La question est plutôt « Quel équilibre entre les territoires d'une même région voulons-nous ? ».

Sur l'équilibre « ville/périphérie », toute délocalisation de l'urbain vers la périphérie doit s'accompagner des charges qui vont avec (sociales, structures spécifiques, logement ...).

Mme Yveline MOEGLIN pose la question du « pays ». La Région Alsace propose actuellement sa propre définition des pays, le Conseil Général définit des plateformes départementales. Elle propose que le Syndicat Mixte soit mieux associé à ces débats importants.

A propos du tertiaire et des services, M. Xavier MULLER pense que ceux-ci restent trop concentrés sur Strasbourg. Le tertiaire doit aussi se décentraliser (les administrations, par exemple). Cela repose d'ailleurs l'équilibre ville-centre/territoires diffus, et les transferts de charges qui vont nécessairement avec (logement social ...).

M. Daniel HOEFFEL évoque la transformation du tissu économique, qui est passé en quelques décennies du développement industriel au tertiaire. Les exemples des quartiers du Port du Rhin ou de la Plaine des Bouchers montrent la grande mutation que ceux-ci vivent. Et cette évolution a toutes les chances de se poursuivre au même rythme.

Sur la question des pays, il répond à Mme Yveline MOEGLÉN : pour lui, c'est le contenu concret exprimé par les structures intercommunales (le projet) qui doit porter l'idée de pays. Il faut démontrer ce que doit être un pays. M. HOEFFEL n'est d'ailleurs pas contre l'idée de constituer un grand pays de Strasbourg. C'est, à peu de chose près d'ailleurs, ce qu'est le Syndicat Mixte.

M. Bernard INGWILLER exprime la satisfaction de disposer de bons documents de travail. Il évoque le développement de l'Alsace et de la région de Strasbourg, plutôt autour d'un axe nord-sud, porté par les autoroutes. Ce développement se structurera certainement dorénavant autour des TGV et des NTIC. Les institutions régionales et départementales doivent être selon lui très présentes. M. INGWILLER pose cependant le problème possible d'une fracture entre territoires, entre ceux où il existe des réseaux et ceux où il n'en existe pas. C'est tout le problème de la ruralité qui est à étudier.

M. Jean-Daniel ZETER précise ensuite qu'il faut tenir compte de la nature du développement économique. En effet, les problèmes de main d'œuvre ne se posent pas de la même manière dans le secondaire ou le tertiaire.

M. Constant KLEIN évoque l'insertion du développement de notre région dans l'Alsace et dans l'axe européen. Notre région sera amenée à se développer, c'est sûr.

Le débat se termine sur les remerciements de Mme Danièle MEYER auprès de l'ADEUS et du Syndicat Mixte pour la qualité remarquable des documents supports qui ont servi de base à la discussion.

M. Constant REIBEL propose que le document « Bilan des 5 commissions » (document de 15 pages) soit envoyé aux maires des 141 communes, ce qui est adopté.

M. le président Roland RIES remercie les participants de ce débat constructif, qui constitue une bonne base de départ pour définir les enjeux et les grandes orientations à venir. Certes, l'état des lieux présenté –qui n'est au demeurant pas encore terminé- aura certainement été la partie la plus « facile ». Mais le plus passionnant est maintenant devant nous...

Le président,

Roland RIES